

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1170^{ÈME} RÉUNION

22 AOÛT 2023
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BN.1170 (2023)

NOTE D'INFORMATION

SUR L'ALERTE PRÉCOCE CONTINENTALE ET LES PERSPECTIVES SÉCURITAIRES

L'ALERTE PRÉCOCE CONTINENTALE ET LES PERSPECTIVES SÉCURITAIRES

I. INTRODUCTION

1. Dans le contexte mondial, la prolifération continue des groupes terroristes et extrémistes violents en Afrique a fait de nombreuses régions du Continent des épicycles du terrorisme et de l'extrémisme violent. Bien que dans le passé les groupes terroristes locaux aient bénéficié de leurs alliances avec des groupes terroristes mondiaux tels qu'Al-Qaida et l'État islamique, ceux-ci sont devenus plus autonomes et plus outillés dans la planification et l'exécution des attaques.

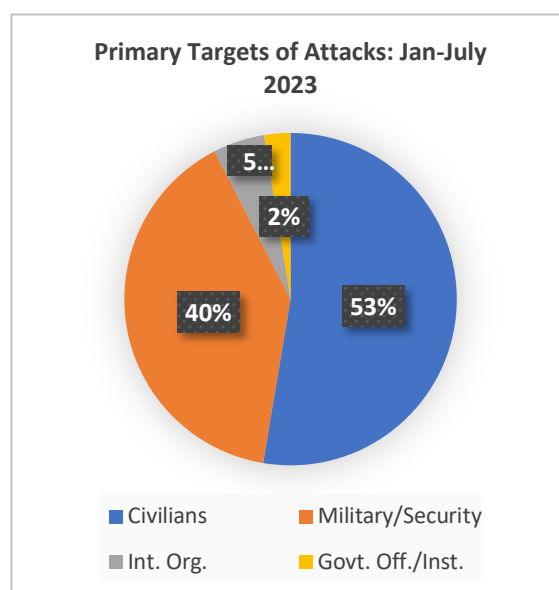
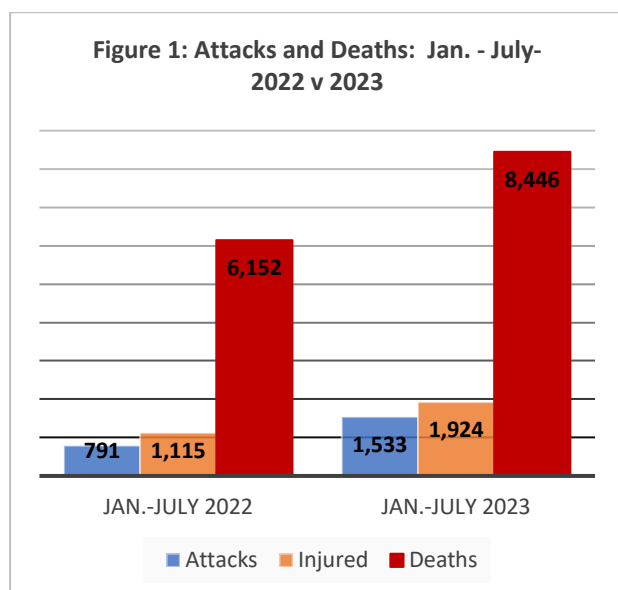
2. Au cours de la période considérée, qui s'étend de janvier à juillet 2023, les groupes terroristes et extrémistes violents ont fait preuve d'une grande expérience du combat et d'une grande expertise dans l'exécution d'attaques complexes et sophistiquées. Ils ont également fait preuve d'un grand savoir-faire technique dans la fabrication et le déploiement d'engins explosifs improvisés (EEI). En conséquence, les groupes se sont révélés plus résistants et mieux implantés, ce qui entrave davantage la capacité des forces de sécurité à les vaincre.

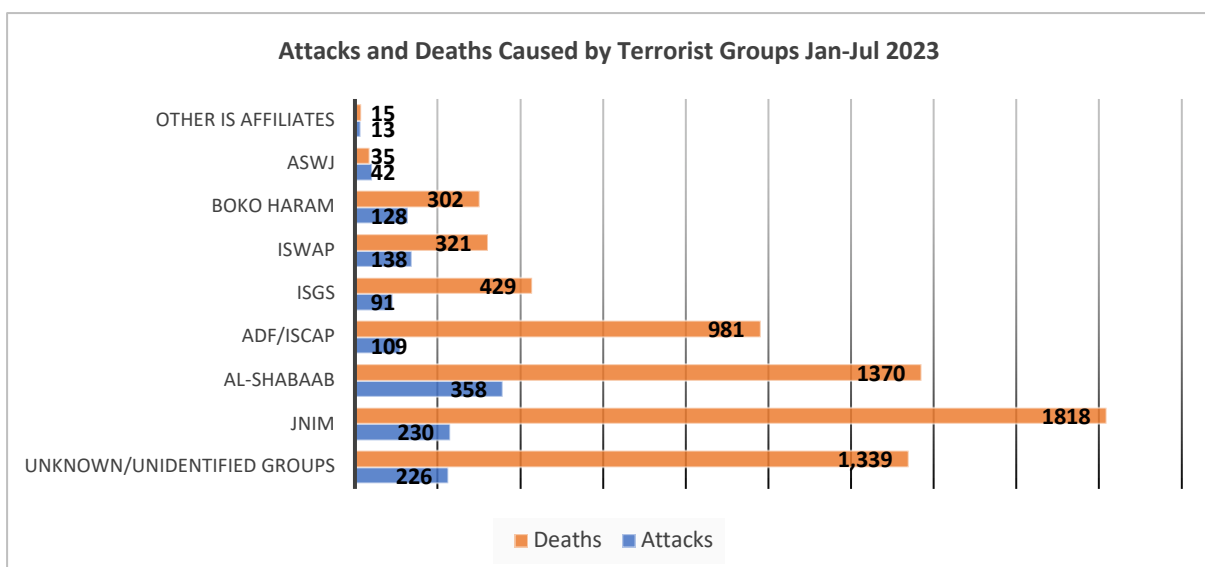
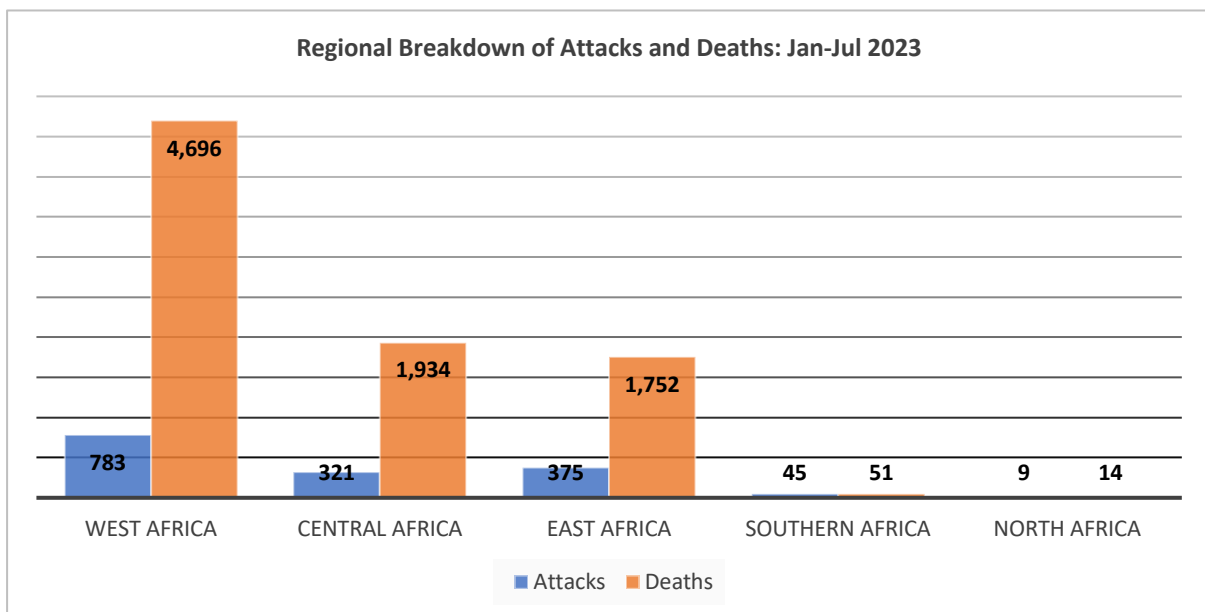
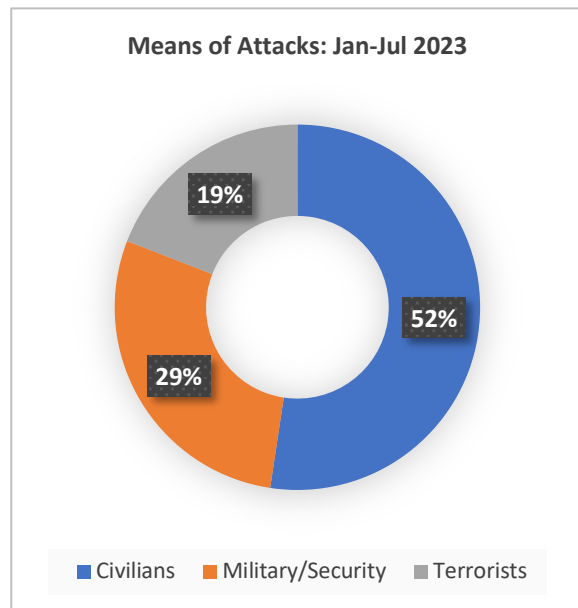
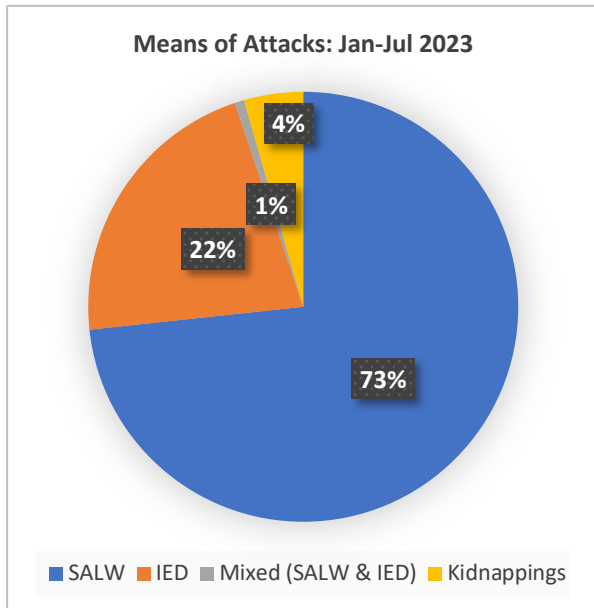
3. Les liens de plus en plus étroits entre les réseaux de la criminalité transnationale organisée et les groupes terroristes et extrémistes violents continuent de renforcer la résurgence et la résistance des groupes terroristes, notamment l'accès à des ressources financières durables grâce aux enlèvements contre rançon, au trafic de drogue et d'êtres humains, à l'exploitation et au commerce illicites des ressources naturelles et des produits issus de la faune et de la flore.

II. SITUATION DU TERRORISME EN AFRIQUE

4. Selon la base de données sur le terrorisme en Afrique du Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme (CAERT), la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2023 a enregistré un nombre total de 1 533 attaques terroristes ayant entraîné 8 446 décès sur le Continent, plus élevé que ceux enregistrés au cours de la même période en 2022. Les données de 2023 représentent une augmentation de 94% et 37% du nombre d'attaques et de décès respectivement, par rapport à la même période en 2022.

5. **Les cinq pays les plus touchés** au cours de la période considérée : Le Burkina Faso, la Somalie, la République démocratique du Congo (RDC), le Nigeria et le Mali ont été à l'origine de 75 % et 89 % des attaques et des décès, respectivement.





6. **La ceinture du Sahel en Afrique de l'Ouest.** La situation sécuritaire au Sahel reste fragile et est caractérisée par des attaques terroristes incessantes et des tensions ethniques. La région a enregistré 543 attaques et 2 685 attentats. La zone frontalière trilatérale du Burkina Faso, du Mali et du Niger, appelée **Liptako-Gourma**, est restée la plus affectée. Le JNIM et l'ISGS sont les groupes dominants au Sahel. Ces groupes se disputent l'influence dans la région et, de ce fait, commettent des cycles de violence plus meurtriers dans la région. Ces événements ont sans aucun doute accru les activités terroristes dans la région. L'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI) par le JNIM augmente de façon alarmante dans les zones où il opère.

7. **Le Burkina Faso** peut être considéré comme l'épicentre du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région du Sahel, où les attaques terroristes sont devenues plus complexes et sophistiquées. Par exemple, le 17 février 2023, des militants présumés de l'ISGS ont tendu une embuscade à un convoi militaire entre Deou et Oursi dans la province d'Oudalan, près de la frontière avec le Mali. L'incident a entraîné la mort d'au moins 70 soldats, tandis que les forces de sécurité, lors d'une attaque de représailles, ont tué une soixantaine d'assaillants. De même, environ 86 personnes (soldats, civils et terroristes) ont trouvé la mort dans la commune de Ouahigouya, dans la province du Yatenga, lors d'une attaque perpétrée par le JNIM le 15 avril 2023. Ces attaques ont entraîné un nombre élevé de morts dans le pays. La situation a contraint le gouvernement à déployer des groupes d'autodéfense communautaires dont les activités violent parfois les droits humains fondamentaux des populations locales, les rendant encore plus vulnérables au recrutement par les groupes terroristes.

8. **Au Mali**, la situation sécuritaire reste également instable. Les combats entre l'ISGS et le JNIM ont repris, et les civils continuent de payer le prix de la recrudescence des activités terroristes. Malgré les vastes opérations antiterroristes menées par les Forces armées maliennes, les groupes continuent de faire preuve d'une grande dynamique pour lancer des attaques dévastatrices. Le 10 avril 2023, l'ISGS a pris le contrôle de la ville de Tidermène dans la région de Ménaka, tandis que le 22 avril 2023, les combattants du JNIM ont revendiqué une attaque contre une base militaire et l'aéroport de la ville de Sévaré, dans le centre du Mali, à l'aide d'engins explosifs improvisés transportés par des véhicules piégés (SVBIED) qui ont tué trois soldats et dix civils. D'autre part, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a subi de lourdes attaques de la part des groupes terroristes, faisant des morts et des blessés parmi les soldats de la paix. Le 16 juin 2023, suite à la demande du gouvernement de transition du Mali au Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) pour le retrait immédiat des troupes de la MINUSMA, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, le 30 juin 2023, la Résolution 2690 mettant fin au mandat de la MINUSMA qui ainsi doit cesser ses opérations, en transférant ses tâches et en retirant son personnel d'ici le 31 décembre 2023. Le départ des troupes de la MINUSMA risque de compliquer l'environnement sécuritaire au Mali, car les groupes terroristes pourraient exploiter le vide et renforcer leurs activités dans la région. Ceci leur donnerait une marge de manœuvre pour étendre leurs activités au-delà du Sahel, vers les pays du littoral.

9. **Au Niger**, l'ISGS a intensifié ses attaques dans le Sud-Ouest (Tillabery), situé dans la zone des trois frontières Liptako-Gourma. Le 10 février, 17 soldats ont été tués par l'ISGS à Banibangou, Tillabéri, près de la frontière malienne. D'autres départements ont été attaqués, notamment Tera, Tahoua et Maradi. Par exemple, l'ISGS a attaqué un camp de réfugiés à Tillia, situé à Tahoua, près de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, et a tué 18 civils. Le 26 juillet, la garde présidentielle, dirigée par le Général Abdourahamane Tiani, a renversé le Président démocratiquement élu du Niger, Mohamed Bazoum. L'instabilité politique actuelle risque d'aggraver la situation du terrorisme et de l'extrémisme violent au Niger, dans la région du Liptako-Gourma et dans l'ensemble de la région du Sahel.

10. **États côtiers d'Afrique de l'Ouest.** La menace terroriste dans les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest continue de s'aggraver. La détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso continue de favoriser l'intrusion des milices vers le Sud, dans les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest, en particulier au Bénin et au Togo. Cette évolution rapide met la Côte d'Ivoire et le Ghana en état d'alerte face à d'éventuelles attaques. Le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo ont connu une augmentation du nombre de personnes déplacées fuyant les attaques terroristes au Burkina Faso. Cette situation crée une crise de sécurité nationale, car certaines populations locales traverseraient les pays voisins avec leur bétail.

11. **Au Bénin,** les départements de l'Atakora et de l'Alibori ont régulièrement subi des attaques de la part de militants du JNIM. Par exemple, des militants présumés du JNIM ont attaqué la communauté de Kerou dans le département de l'Atakora et ont tué au moins 15 civils et en ont enlevé 12 autres. Les attaques terroristes incessantes se sont étendues au ciblage des forces de défense à la pose d'engins explosifs improvisés (EEI) sur les routes et à l'agression de civils. Ces attaques ont perturbé les activités quotidiennes normales de la population locale.

12. **Au Togo,** la situation s'est encore détériorée dans la région de Savane au Nord. Deux attaques dans les villages de Tolga et de Gninga ont entraîné la mort de soldats et de civils. Le 10 février 2023, des militants présumés du JNIM ont attaqué le village de Tola, situé dans la région des Savanes du nord du Togo, tuant au moins 31 civils dans ce qui semble être, à ce jour, l'attaque terroriste la plus meurtrière au Togo. La détérioration de la situation sécuritaire a contraint le parlement à prolonger le 6 avril 2023, l'état d'urgence dans la région septentrionale des Savanes pour 12 mois dans le but d'aider à prévenir les incursions des groupes terroristes opérant à travers la frontière avec le Burkina Faso. L'initiative a été mise en œuvre pour la première fois en juin 2022. Avant l'instauration de l'état d'urgence, le pays a enregistré de multiples attaques autour de la région des Savanes.

13. **Bassin du Lac Tchad.** La région a enregistré 291 attaques, qui ont fait 1 409 morts, soit un nombre supérieur à celui enregistré au cours de la même période en 2022. La province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (ISWAP) a continué d'opérer et de contrôler des territoires dans les États de Borno, Yobe, Adawama et Taraba, dans le Nord-Est du Nigéria, et dans tout le Bassin du Lac Tchad, malgré les revers importants subis lors des opérations antiterroristes de la FMM. L'ISWAP a également été actif dans les États du Nord-Ouest et du Centre-Nord, où des dizaines de groupes de bandits ont continué à se livrer à des raids meurtriers, à des enlèvements contre rançon et à d'autres activités criminelles violentes. Boko Haram a également mené un nombre important d'attaques contre les populations civiles dans les communautés locales des États du Nord-Est.

14. **Au Cameroun,** Boko Haram et l'ISWAP continuent de générer de l'insécurité dans la région de l'extrême-Nord. L'utilisation d'engins explosifs improvisés s'est généralisée, aggravant et menaçant les conditions de vie des communautés. Le 21 mars 2023, un attentat à l'IED perpétré par Boko Haram entre les villes de Kolofata et d'Amchide, au Sud-Ouest de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, a tué 10 soldats.

15. Dans le **Sud-Est du Niger,** les départements de Diffa, N'Guigmi et Maine Soroa ont été lourdement attaqués par des militants de l'ISWAP et de Boko Haram. Le 11 mars 2023, dans le village de Toumour à Diffa, des militants présumés de l'ISWAP ont attaqué le village, tuant au moins neuf civils et en enlevant deux autres près du département de Bosso.

16. Le Bassin du Lac Tchad, qui est un foyer d'activités terroristes de Boko Haram et de l'ISWAP, connaît une prolifération illicite d'armes légères et de petit calibre initialement destinées à la guerre en Ukraine, mais qui ont été détournées vers l'Afrique. L'alors Président de la République fédérale du Nigéria, S.E. Muhammadu Buhari, y avait fait allusion lorsqu'il s'est adressé au 16^e Sommet des chefs

d'État et de gouvernement de la Commission du Bassin du Lac Tchad, le 29 novembre 2022. Il a indiqué que « *la guerre qui fait rage en Ukraine constitue une source majeure d'armes et de combattants qui viennent renforcer les rangs des terroristes dans la région du Lac Tchad. Les armes utilisées pour la guerre en Ukraine commencent également à filtrer dans la région* ». Dans son discours d'investiture, S.E. Bola Tinubu s'est engagé à mettre en place plusieurs politiques visant à lutter contre l'insécurité naissante. On s'attend à ce qu'une ligne dure soit adoptée à l'encontre des groupes terroristes pour endiguer l'insécurité.

17. **L'Est et la Corne de l'Afrique.** Les attaques terroristes dans la région ont augmenté de plus de 40 % et le nombre de morts a augmenté de 145 %. Al-Shabaab reste le groupe terroriste le plus actif dans la région, concentrant la plupart de ses attaques en Somalie et, dans une moindre mesure, au Kenya. Bien que d'autres groupes ailleurs en Afrique aient augmenté leur utilisation d'engins explosifs improvisés, Al-Shabaab reste le groupe le plus meurtrier en matière d'engins explosifs improvisés sur le Continent, enregistrant 43 % du total des attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés dans toute l'Afrique.

18. **Les comtés kenyans** de Lamu, Garissa, Mandera et Wajir ont enregistré des attaques perpétrées par des militants d'Al-Shabaab. Les forces de sécurité ont fait les frais de la majorité des attaques. Par exemple, le 14 février 2023, quatre policiers ont été tués lorsque le véhicule dans lequel ils circulaient a roulé sur un engin explosif improvisé à Garissa. De même, trois soldats ont été tués dans les districts de Gabi, situés dans le comté de Mandera, par des militants d'Al-Shabaab le 22 février 2023. Bien que le groupe ait mené des attaques sporadiques dans les différents couloirs opérationnels, la létalité des attaques au Kenya a diminué. Le mois de juin a enregistré le plus grand nombre d'attaques, 14 au total, et le comté de Mandera a enregistré le plus grand nombre d'attaques pour la période, suivi par les comtés de Lamu et de Garissa, respectivement. Le Kenya a enregistré une augmentation de 67 % du nombre total d'attaques au cours du deuxième trimestre. Le pic d'attaques en juin pourrait résulter de l'annonce faite par le Kenya et la Somalie en mai 2023 de rouvrir dans les 90 jours leur frontière, fermée en 2011, afin de contenir la violence croissante d'Al-Shabaab. Le Kenya pourrait également faire l'objet de représailles de la part d'Al-Shabaab, suite au rôle croissant qu'il a joué dans l'offensive contre Al-Shabaab en Somalie au cours du premier trimestre 2023.

19. La **Somalie** a subi plus de 80 % du total des attaques et 90 % des décès dans la région. Le schéma des attaques est resté le même en Somalie, Mogadiscio enregistrant le plus grand nombre d'attaques (28 %). Al-Shabaab a également maintenu la pression dans la région de Hirshabelle en menant des raids sur les positions des milices claniques et en attaquant des civils accusés de soutenir les forces gouvernementales et les milices claniques. Au cours de la période, la région relativement stable de Sanaag, située dans le Nord-est du Somaliland, a enregistré une attaque. Cela suggère qu'Al-Shabaab pourrait se déplacer vers de nouvelles zones d'opération à la suite d'opérations antiterroristes révisées et robustes menées par le nouveau gouvernement, où il a joint ses forces à celles des milices claniques pro-gouvernementales depuis la fin de 2022. Toutefois, la récente attaque contre le contingent ougandais de l'ATMIS, au cours de laquelle des terroristes d'Al-Shabaab ont pris d'assaut le camp militaire, tuant plus de 50 soldats Ougandais, est l'une des attaques les plus complexes orchestrées par le groupe. L'attaque contre le contingent ougandais suggère que le groupe est en train d'élaborer des stratégies et de récupérer. Le retrait des troupes de l'ATMIS, s'il n'est pas bien planifié et exécuté, pourrait provoquer une recrudescence des attaques terroristes, car le vide sécuritaire ainsi créé pourrait permettre à Al-Shabaab de lancer des offensives pour affaiblir les forces de sécurité somaliennes dans les zones libérées.

20. En **Ouganda**, les Forces démocratiques alliées (ADF), également connue sous le nom de Province de l'État islamique en Afrique centrale (ISCAP), a lancé une attaque contre l'école secondaire Mpondwe Lubiruha dans le district de Kasese, à la frontière avec la République démocratique du Congo

(RDC), au cours de laquelle 43 personnes ont été tuées, dont 38 élèves. Cette attaque pourrait être une riposte directe aux opérations militaires conjointes des forces ougandaises et congolaises dans l'Est de la RDC.

21. **L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs.** La région des Grands Lacs a été l'épicentre le moins touché, avec 181 attaques, mais le nombre de morts qui en a résulté est beaucoup plus élevé (2 104). La région de l'Afrique centrale continue d'enregistrer une augmentation significative des attaques déclenchées par différents groupes violents. Les séparatistes armés ont poursuivi leurs attaques dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun, tandis que divers groupes rebelles ont commis des atrocités dans de nombreuses parties de la République centrafricaine (RCA) contre les forces de sécurité. Au moins une vingtaine de soldats gouvernementaux ont été tués par des groupes séparatistes dans différentes parties des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun. De même, des groupes rebelles armés ont tué environ 80 personnes dans diverses régions de la République centrafricaine.

22. Dans la région des Grands Lacs, **l'Est de la République démocratique du Congo (RDC)** a connu une augmentation des incidents violents, en particulier dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, perpétrés par divers groupes armés. Ces groupes comprennent les Forces démocratiques alliées (ADF), l'État islamique province d'Afrique centrale (ISCAP), anciennement connu sous le nom de Madina at Tauheed wau Mujahedeem (MTM), le Front démocratique pour la libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), entre autres, ainsi que des groupes extrémistes violents locaux, notamment la Coopérative de développement du Congo (CODECO), le Mouvement du 23 mars (M23), une frange résiduelle du mouvement Mai-Mai et d'autres groupes communautaires. Une tendance à prendre pour cible la communauté chrétienne a été détectée. Le groupe dissident de l'ADF, le MTM, composé principalement de musulmans et opérant sous la bannière de l'ISCAP, continue d'attiser les sentiments anti-chrétiens. L'ISCAP utilise de plus en plus d'engins explosifs improvisés dans ses attaques. L'utilisation croissante d'EEI dans la région suggère que des combattants terroristes étrangers (FTF) expérimentés se trouvent dans la région et que l'ISCAP développe rapidement les compétences techniques nécessaires à la fabrication et au déploiement de ces engins, ce qui pourrait dans un avenir proche changer le paysage de la situation du terrorisme dans l'Est de la RDC. Toutefois, le déploiement de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est dans la région devrait améliorer la situation sécuritaire dans la région.

23. Au **Tchad**, bien qu'aucune attaque terroriste confirmée n'ait été enregistrée dans le pays au cours de la période considérée, la multiplication des attaques contre des cibles civiles et militaires, par des groupes politiques violents et des éléments rebelles, est une source d'inquiétude. En mai, l'armée tchadienne a démantelé des positions des groupes rebelles du Front de la nation pour la démocratie et la justice au Tchad (FNDJT) et du Conseil du commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR) dans la région de Kouri Bougoudi. Tout porte à croire que ces groupes rebelles sont à l'origine de la plupart des attaques contre les civils. À la fin des opérations de ratissage, on comptait 23 rebelles tués et 8 blessés, et l'armée a également enregistré des pertes. Ces nouvelles attaques, si elles ne sont pas repoussées, pourraient à terme se transformer en insurrections solidement implantées et difficilement contrôlables.

24. Pendant ce temps, en **République centrafricaine (RCA)**, plusieurs groupes rebelles, notamment la Coalition des patriotes pour le changement (PCC) et le groupe 3R, ont commis des atrocités contre les forces de sécurité gouvernementales et des civils. Au moins 18 soldats ont été tués dans différentes régions par les groupes rebelles.

25. **Afrique du Nord et le Maghreb.** La région de l'Afrique du Nord et du Maghreb est restée relativement stable. Le nombre d'attentats et de morts a considérablement baissé par rapport à la

même période en 2022. L'amélioration continue de la situation du terrorisme en Afrique du Nord et dans la région du Maghreb pourrait être attribuée aux opérations continues de lutte contre le terrorisme, soutenues par les capacités accrues des forces de sécurité en matière de collecte de renseignements. Dans de nombreux pays, dont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, des cellules liées à l'EI ont été démantelées et des terroristes présumés ont été arrêtés. L'amélioration de la situation en matière de sécurité et de terrorisme en Afrique du Nord laisse penser que les réseaux terroristes mondiaux, qui disposaient de cellules actives dans les pays d'Afrique du Nord, ont concentré leur attention sur l'Afrique subsaharienne, où les mesures de sécurité sont insuffisantes.

26. En **Algérie**, le 10 mai 2023, à Bordj El Emir Abdelkader, dans la région de Tisselit, une patrouille de l'armée a affronté des militants présumés d'AQMI au cours d'une opération de nettoyage à Ain Al Ksira, près de Bordj Emir Abdelkader. Un soldat algérien a perdu la vie. La poursuite des opérations de lutte contre le terrorisme dans le sud de l'Algérie a permis de tenir le terrorisme durablement en échec. Toutefois, la récente recrudescence des activités terroristes au Sahel est considérée comme une menace majeure pour le pays, d'où la nécessité d'intensifier l'échange de renseignements entre les pays voisins.

27. La situation en matière de sécurité s'est considérablement améliorée et stabilisée dans la péninsule **égyptienne** du Sinaï, avec quelques incidents de faibles intensité et létalité. Un engin explosif improvisé posé par des militants présumés de l'État islamique a explosé au sud de Bir Al-Abd, dans le Sinaï, tuant un enfant et blessant au moins deux autres civils. Au moins quatre agents de sécurité ont été tués le 30 juillet 2023 à El Arish, dans la péninsule égyptienne du Sinaï. Un groupe de détenus s'est emparé d'armes dans l'enceinte de la sécurité centrale d'El Arish et a attaqué les forces qui y étaient stationnées. Six personnes ont également été blessées. Pour maintenir la dynamique de la lutte contre le terrorisme dans la péninsule du Sinaï, il faudra adopter une approche pansociétale, notamment en renforçant la résilience des communautés pour contrer les discours extrémistes.

28. En **Mauritanie**, quatre terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) qui étaient incarcérés à la prison centrale de Nouakchott se sont évadés le 5 mars 2023 après avoir attaqué des gardes nationaux en faction. L'attaque a donné lieu à un échange de coups de feu entre les gardes et les terroristes. Deux membres de la garde nationale ont été tués au cours de cet échange de tirs, tandis que deux autres ont été légèrement blessés. Toutefois, l'Unité d'élite de la Gendarmerie nationale de Mauritanie, appuyée par le premier bataillon commando et l'aviation militaire mauritanienne, a tué trois terroristes qui s'étaient évadés de la prison le 11 mars 2023 à Al-Maddah, dans la région de Lamasidi, dans l'État de l'Adrar.

29. En **Libye**, la reprise des combats entre les groupes militaires rivaux menace les progrès réalisés par la Force multinationale mixte (MNJTF) dans la LCB et accentue la détérioration de la situation en matière de sécurité dans la région du Sahel, dans la mesure où le conflit sert de source et de refuge aux combattants terroristes dans la région.

30. En **Tunisie**, un officier de la Garde nationale navale a attaqué la synagogue El Ghriba. L'agresseur, qui était en poste au centre naval de la Garde nationale dans la ville portuaire d'Aghir sur Djerba, a d'abord attaqué son collègue et lui a pris ses munitions. Il s'est ensuite dirigé vers la synagogue El Ghriba, où il a tiré à l'aveuglette sur les unités de sécurité installées à proximité de la synagogue. L'attaque a entraîné la mort de cinq personnes, dont deux agents de sécurité, deux civils et le tireur. La Tunisie a besoin d'un programme national de déradicalisation axé sur la lutte contre les idéologies extrémistes néfastes et sur le renforcement de la cohésion nationale pour lutter contre le terrorisme.

31. **Afrique australe.** Les Al Sunnah Wal Jammah (ASWJ) continuent de générer de l'insécurité dans la province de Cabo Delgado, au nord-est du Mozambique. ISIS-central continue de mener des opérations dans la région et a revendiqué des attentats au Mozambique dans son magazine Al-Naba. Si, par le passé, l'ASWJ a concentré ses attaques sur des cibles civiles, il semble que le groupe ait modifié son mode opératoire pour gagner les cœurs et les esprits des populations. Les opérations antiterroristes menées à Cabo Delgado ont permis de déloger les terroristes de certains de leurs bastions situés dans les districts côtiers de Palma et de Macimboa da Praia. Cependant, les terroristes ont attaqué des districts tels que Montepuez, un district relativement stable situé à l'intérieur et limitrophe de la province de Niassa, le district de Maidumbe et les districts côtiers de Macomia, Macimboa da Praia, Palma et Montepuez, tous situés dans la province de Cabo Delgado. Ces attaques confirment un nouveau type de violence qui se déplace vers l'intérieur du pays et s'éloigne des districts côtiers, qui étaient auparavant désignés comme des foyers de violence et qui bénéficient actuellement d'une forte présence de forces militaires.

III. FACTEURS CONTRIBUANT AU TERRORISME ET À L'EXTREMISME VIOLENT

32. **Financement du terrorisme.** Les groupes terroristes et extrémistes violents ont besoin de générer des fonds pour couvrir les coûts opérationnels liés aux attaques terroristes, notamment l'achat d'armes, la collecte de renseignements, la formation, le transport et les coûts du matériel. Al-Shabaab, par exemple, tirerait l'essentiel de ses fonds des taxes extorquées dans les zones qu'il contrôle, tandis que l'ASWJ gérerait une économie de commerce illicite en tirant parti du commerce illicite et des routes commerciales qui existaient entre Cabo Delgado et Zanzibar avant même l'émergence de l'insurrection de l'ASWJ. Les groupes terroristes actifs au Sahel, le JNIM, l'ISGS, l'ISWAP et Boko Haram auraient également conclu des alliances avec des syndicats du crime pour financer leurs opérations en utilisant les routes commerciales existantes dans leur zone d'opération. Il convient de noter que jusque-là, aucun cas concret d'utilisation de crypto-monnaie n'a encore été enregistré. En outre, même si un certain nombre d'otages victimes du terrorisme ont été libérés au cours de la période considérée, on ne sait pas encore si une rançon a été versée en échange de leur libération.

33. **L'utilisation de véhicules aériens sans pilote (UAV)/drones.** Les groupes terroristes basés en Afrique utilisent de plus en plus les nouvelles technologies de véhicules aériens sans pilote à des fins de surveillance, de propagande, de lancement et de conduite d'attaques ciblées. Bien que les terroristes n'aient toujours pas accès aux drones militaires de haute technologie, les groupes ont eu recours à des drones facilement disponibles en vente libre et peu coûteux. L'ISWAP utiliserait des drones pour tourner des vidéos de propagande et surveiller les forces nigérianes, tandis qu'en Somalie, Al-Shabaab utiliserait des drones pour surveiller et lancer des attaques. Pour répondre à cette préoccupation croissante, les États membres pourraient mettre en place des mécanismes de gestion des véhicules aériens sans pilote afin de superviser l'acquisition et le déploiement de ces appareils.

34. **L'utilisation d'Internet et de plateformes en ligne.** Les groupes terroristes et extrémistes violents ont renforcé leurs opérations par le biais d'activités cybernétiques. Les avantages de l'Internet ont favorisé l'accès à l'information et la communication sans effort, ce que les groupes terroristes et extrémistes violents exploitent comme un moyen fiable de diffuser leur propagande à des fins de recrutement et de radicalisation, de diffusion d'informations, de formation du personnel, d'accumulation, de mouvements et de stockage de fonds, ainsi que de planification d'opérations. L'anonymat associé à l'utilisation du Web profond (Dark Web) et des crypto-monnaies offre un sanctuaire aux groupes terroristes, dans lequel les groupes basés en Afrique pourraient facilement s'y lancer.

35. **L'impact du conflit au Soudan sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.** Le conflit en cours au Soudan pourrait porter atteinte à la paix et à la sécurité sur le continent. Le Soudan

fait frontière avec trois régions à fort potentiel terroriste : le Sahel, les Grands Lacs et la Corne de l'Afrique. Par conséquent, l'instabilité du Soudan pourrait ouvrir une nouvelle porte à la circulation illicite de biens et de personnes, y compris de terroristes, d'armes et de munitions en provenance et à destination de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique centrale et de l'Afrique du Nord, et pourrait exacerber le terrorisme et l'extrémisme violent sur tout le continent. La prolifération attendue des armes provenant des belligérants armés pourrait avoir une portée régionale plus large impliquant l'armement d'acteurs non étatiques opérant dans les pays voisins de la Libye, du Tchad, de l'Égypte, de la RDC, de la République centrafricaine et du Kenya.

36. En outre, compte tenu des antécédents de violence du pays et de la présence de groupes armés, l'instabilité au Soudan pourrait créer un environnement favorable à l'infiltration de groupes terroristes internationaux dans le pays par le biais de groupes armés existants, en particulier l'État islamique qui a adopté une approche expansionniste agressive en Afrique, consolidant ainsi sa couverture et sa présence dans l'ensemble de la ceinture du Sahel, de l'Atlantique à la mer Rouge. La détérioration de la situation sécuritaire au Soudan provoque déjà des déplacements liés au conflit, ce qui pourrait exposer les populations au recrutement et à la radicalisation par des groupes opérant dans les pays voisins.

37. **Sécurité et gestion des frontières.** L'insécurité et la mauvaise gestion des frontières sont des facteurs qui contribuent fortement à la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique. La porosité des frontières facilite le débordement de la violence d'un foyer vers les pays voisins, comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest où la violence se propage du Mali vers les États côtiers du Bénin et du Togo à un rythme alarmant. L'insécurité aux frontières facilite la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, les activités criminelles finançant le terrorisme et les migrations illégales, qui sont des facteurs favorables à la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent.

38. **Manque de capacité de l'État.** L'insuffisance des capacités nationales crée un environnement propice aux opérations des terroristes et des groupes extrémistes violents. La faiblesse des institutions crée un vide au niveau de l'autorité et des capacités de l'État, toute chose que les groupes terroristes et extrémistes violents exploitent pour étendre leurs activités. Les États membres qui ne disposent pas d'institutions fortes et politiques solides pour traiter les questions liées au financement du terrorisme et au blanchiment d'argent, instaurer des mesures de contrôle sur la gestion des armes, résoudre les conflits à l'amiable et poursuivre efficacement les affaires liées au terrorisme et à l'extrémisme violent, restent des pôles d'attraction pour le terrorisme. En outre, de nombreux États qui luttent contre le terrorisme éprouvent des difficultés à rétablir leur présence et une certaine forme d'autorité sur les territoires qu'ils ont réussi à libérer des mains des terroristes.

39. **Insécurité humaine et sous-développement.** Les principales menaces qui pèsent sur la sécurité humaine sont l'insuffisance des infrastructures, le chômage, l'anarchie, le manque de services de santé et d'éducation, et l'accès limité aux produits alimentaires, à l'assainissement et à l'eau potable. L'incapacité des États membres à répondre à ces besoins fondamentaux et l'empressement des groupes terroristes et extrémistes violents à identifier et à combler certains déficits de développement dans leur effort pour gagner les cœurs et les esprits des populations, rendent les individus vulnérables à la radicalisation et au recrutement par le terrorisme.

IV. EFFORTS DE LA COMMISSION DE L'UA

40. La Commission continue d'œuvrer au renforcement de la coopération et des partenariats entre les États membres pour prévenir et contrer le terrorisme et l'extrémisme violent. L'échange d'informations et de données criminelles, de listes de terroristes, de bonnes pratiques et

d'enseignements tirés de l'expérience est un domaine essentiel qui reste au centre des préoccupations du CAERT et d'AFRIPOL.

41. Par le biais du CAERT, la Commission continue de renforcer les capacités des États membres à répondre aux menaces posées par le terrorisme et l'extrémisme violent. Au nombre de ces efforts figurent l'élaboration et l'examen de stratégies et de plans d'action nationaux de lutte contre le terrorisme, ainsi que le renforcement des capacités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (PC/VE). Le CAERT continue également à mener des recherches périodiques et à élaborer des notes d'orientation afin d'éclairer la formulation et la mise en œuvre des politiques au niveau des États membres. Au cours de la période considérée, le CAERT a publié divers rapports d'analyse et notes d'orientation, en plus de la production de la fiche mensuelle d'information sur le terrorisme et du rapport trimestriel d'analyse des tendances du terrorisme à l'intention des États membres et des parties prenantes concernées.

42. Le CAERT a organisé un certain nombre d'activités entièrement financées par des partenaires, à savoir une table ronde sur l'intégration des réponses à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Est et en Afrique australe et sur le renforcement des mécanismes nationaux et régionaux de coordination de la lutte contre le terrorisme en Afrique, en collaboration avec « Africa Center for Strategic Studies (ACSS) » basé aux États-Unis, une formation nationale et un atelier technique sur la prévention de l'extrémisme violent, à Kinshasa (RDC), dans le cadre d'un programme de prévention de l'extrémisme violent (PVE) financé par la Suisse. En outre, le Centre a été invité à participer au 5^e Forum annuel sur la sécurité mondiale, à la Conférence annuelle sur la prévention de l'extrémisme violent, organisée conjointement par le Département fédéral suisse des affaires étrangères, l'UNOWAS et le CHEDS-Sénégal, à la 21^e réunion du Comité de coordination du Forum mondial contre le terrorisme (CC21) et à l'événement parallèle sur les « *Efforts locaux, nationaux et régionaux pour prévenir et contrer l'extrémisme violent favorable au terrorisme* », ainsi qu'à la réunion d'information à huis clos du Comité contre le terrorisme (CCT) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les menaces transnationales.

V. OBSERVATIONS

43. Au cours de la période considérée, les éléments suivants ont été observés :

- a. L'instabilité politique au Sahel, y compris le coup d'État du 26 juillet 2023 au Niger, conjuguée au retrait de la MINUSMA, pourrait aggraver le terrorisme et l'extrémisme violent au Sahel.
- b. L'utilisation accrue d'engins explosifs improvisés par de nombreux groupes terroristes est devenue et continuera d'être une source de préoccupation ;
- c. La dépendance continue de nombreux groupes terroristes locaux à l'égard des FTF afin de bénéficier de leur expérience de combat et de leur expertise ;
- d. L'utilisation accrue de technologies disponibles dans le commerce à des fins terroristes, telles que l'utilisation de drones ;
- e. Les conflits en cours constituent un terrain fertile pour le recrutement et le financement du terrorisme et permettent aux groupes terroristes d'étendre leurs opérations ;
- f. Le recours à des groupes d'autodéfense et à des mercenaires dans la lutte contre le terrorisme pourrait aggraver une situation sécuritaire déjà fragile, affaiblir l'autorité de l'État et détériorer les relations entre l'État et ses citoyens.

VI. CONCLUSION

44. Certes, le terrorisme et l'extrémisme violent persistent sur le continent, mais l'engagement politique des États membres de l'UA témoigne de leur détermination à vaincre le terrorisme et l'extrémisme violent.

45. Les valeurs de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme et de l'État de droit, de croissance économique et de progrès social ne sont pas simplement des objectifs positifs en soi, mais des ingrédients fondamentaux et essentiels pour s'attaquer aux conditions sous-jacentes qui favorisent le terrorisme et l'extrémisme violent. Ainsi, la lutte contre le terrorisme exige une adhésion totale et scrupuleuse aux normes internationales en matière de droits de l'homme et d'État de droit.

46. Une coopération et une coordination étroites avec le secteur privé dans le cadre d'une approche pangouvernementale et pansociétale, axée sur l'action et dotée de ressources suffisantes, contribueront à une réponse efficace et durable. La nature transfrontalière de la menace expose le monde à des formes émergentes de criminalité et à des menaces pour la sécurité contre lesquelles les États sont mal équipés, tant sur le plan technique que financier, pour les détecter, les étudier et y répondre.

47. Il est également nécessaire d'examiner les questions transversales qui peuvent avoir un impact sur la situation actuelle en matière de sécurité en Afrique, par exemple pour évaluer comment le changement climatique, le réchauffement de la planète et les questions humanitaires peuvent être exploités par le terrorisme à son profit, y compris l'impact de la pandémie de Covid-19 et le conflit Ukraine-Russie, en plus de l'émergence et du développement rapide de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

VII. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

48. Il convient de prendre en considération les recommandations suivantes :

- i. Résoudre rapidement les conflits pour éviter d'attirer des acteurs étrangers et de créer un terrain fertile pour le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- ii. Augmenter le niveau des troupes et renforcer leurs capacités de renseignement dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Des efforts devraient également être faits pour améliorer la coopération opérationnelle entre les différents contingents.
- iii. Mettre en œuvre un programme de réforme globale du secteur de la sécurité dans les pays qui subissent actuellement des activités terroristes. Cette réforme devrait viser à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité à répondre efficacement aux menaces terroristes.
- iv. Veiller à ce que les réponses de sécurité humaine en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme complètent l'approche militaire afin de garantir la stabilité future.
- v. Accélérer la mise en place d'unité de lutte contre le terrorisme au sein de la Force africaine en attente (FAA) conformément aux décisions pertinentes de la Conférence.
- vi. Renforcer les capacités des troupes déployées en matière de détection et de démantèlement des engins explosifs improvisés (EEI) ; il convient d'accorder une attention urgente à l'interruption éventuelle de l'utilisation de ce type de technologie par les groupes terroristes.
- vii. Il est essentiel de déployer des efforts visant à s'attaquer de manière globale aux causes profondes et facteurs du terrorisme et de l'extrémisme violent pour assurer durablement la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène.

- viii. Il est nécessaire de mobiliser l'engagement de l'élite politique africaine, des universitaires, de la société civile et du secteur privé dans la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme, en élaborant et en diffusant des contre-discours en partenariat avec les compagnies de télécommunication.
- ix. Partager et promouvoir les bonnes pratiques en matière de protection des communautés, en particulier des jeunes et des femmes, contre la radicalisation qui conduit au terrorisme et à l'extrémisme violent.
- x. Au niveau continental, élaborer un cadre spécifique qui orientera les États membres dans leur lutte contre l'utilisation sans cesse croissante d'Internet à des fins terroristes ;
- xi. Rendre opérationnel le Sous-comité ministériel de l'UA sur la lutte contre le terrorisme afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat, notamment en ce qui concerne l'élaboration, la publication et l'examen d'une liste de personnes, de groupes et d'entités impliqués dans le terrorisme.
- xii. Réviser le cadre juridique existant de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme afin de l'aligner sur le cadre juridique international existant en matière de lutte contre le terrorisme.
- xiii. Fournir un financement adéquat aux institutions spécialisées de l'UA, au CAERT et à AFRIPOL en vue de leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs mandats, notamment en ce qui concerne les programmes de renforcement des capacités en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme.

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

PSC Outcomes

Communiqués

2023-08-22

Communiqué of the 1170th Meeting of the Peace and Security Council held on 22 August 2023, on the Briefing on Continental Early Warning and Security Outlook.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1923>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)